



**ARRETE DU MAIRE**  
**Police Municipale**

**Objet : Arrêté de circulation pour travaux de déploiement du réseau optique entre les fourreaux– Rue de la Pâle- CIRCET SFR 1880 -  
ARR 2023-05-23-44-**

Nous, Maire de la commune de Seloncourt,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2, L 2215-4, L 2215-5, L 2216-1 et L 2216-2,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R 411-1 et suivants,

Vu les travaux effectués par l'entreprise CIRCET SFR 1880, Boulevard Louis Chartoire (21850) SAINT APPOLINAIRE

Vu l'avis favorable des services techniques de la ville de Seloncourt,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires pour permettre l'exécution de travaux de déploiement du réseau optique entre les fourreaux rue de la Pâle à Seloncourt

**-- ARRÊTONS --**

**ARTICLE 1 :** Des travaux de déploiement de réseau fibre optique entre les fourreaux sur trottoir pour le compte de SFR auront lieu à SELONCOURT, rue de la Pâle. Ces travaux se dérouleront entre le 22 mai 2023 et le 27 mai 2023.

**ARTICLE 2 :** En fonction d'impératifs de travaux, La circulation des véhicules se fera sur une chaussée rétrécie règlementée par panneaux et la vitesse sera limitée à 30 km/h.

**ARTICLE 3 :** La signalisation réglementaire sera conforme aux prescriptions en vigueur et sera mise en place par l'entreprise ETS CIRCET SFR 1880 chargée des travaux et sous sa responsabilité. Des panneaux de chantier devront être mis en place pour signaler les travaux, le tout devra être conforme au Code de la Route en vigueur.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Commissaire Central de Police, Monsieur le Commandant de Gendarmerie ainsi que la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Seloncourt, le 23 mai 2023

Jean-Marc ROBERT, Adjoint à la Voirie  
et à la circulation

